



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE
ASORDER LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS
CHEZ LES JEUNES

Revue de la littérature :

Pratiques tenant compte des traumatismes pour les programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents

Préparée par Dre. Joyce Li, Dre. Wendy Craig,
Dre. Maisha Syeda, et Brad Daly
janvier 2021

Sommaire

1. Qu'est-ce que la violence dans les fréquentations chez les adolescents?
2. Qu'est-ce qu'une approche tenant compte des traumatismes?
3. Pourquoi adopter une approche tenant compte des traumatismes dans les programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents?
4. Principes de la pratique tenant compte des traumatismes
5. E. Mise en pratique aux programmes de violence dans les fréquentations chez les adolescents

Qu'est-ce que la violence dans les fréquentations chez les adolescents?

La violence dans les fréquentations chez les adolescents est définie par un comportement agressif, violent, menaçant et manipulateur de la part d'un partenaire au sein d'une relation amoureuse ou sexuelle. La violence dans les fréquentations expose les adolescents à un grand nombre de problèmes de santé physique, mentale et sociale¹. Le terme englobe les violences psychologiques/émotionnelles, les violences physiques et sexuelles et les cyberviolences commises par d'actuels et d'anciens partenaires amoureux ainsi que des partenaires sexuels. Environ 20 à 30 % des adolescents sont victimes de violence dans les fréquentations, avec des taux plus élevés parmi les jeunes en situation de marginalisation^{2,3}.

Qu'est-ce qu'une approche tenant compte des traumatismes?

Un traumatisme survient après qu'un individu ait vécu un événement, une série d'événements ou un ensemble de circonstances, dangereux ou mettant sa vie en danger, entraînant ainsi des effets négatifs sur son bien-être⁴. Chaque année, la majorité des jeunes sont exposés à une multitude d'événements potentiellement traumatisants, comme la violence ou la maltraitance^{5,6}. Alors que de nombreux jeunes survivent et se développent en dépit de ces expériences⁷, d'autres éprouvent des effets négatifs importants, dont des impacts sur leur santé mentale et leurs relations⁸⁻¹⁰.

Tenant compte des traumatismes est un terme qui décrit la manière dont les organismes reconnaissent les impacts étendus et profonds du traumatisme et fournissent des services qui répondent aux besoins de tous les individus, y compris ceux ayant subi un traumatisme⁴⁻¹¹. Lorsqu'ils adoptent une approche tenant compte des traumatismes, les organismes partent du principe que chaque personne qu'ils servent peut avoir subi un traumatisme dans sa vie, sans exiger des individus qu'ils divulguent ces informations¹². Une telle approche crée un environnement dans lequel ceux qui ont subi un traumatisme, ainsi que tous les autres membres de la communauté, peuvent se sentir en sécurité et autonomes⁴⁻¹². Dans une approche tenant compte des traumatismes, des mesures sont prises pour prévenir la retraumatisation, qui se produit lorsqu'une situation déclenche une réapparition ou une exacerbation des symptômes d'un traumatisme chez une personne ayant déjà subi un traumatisme¹¹.

Pourquoi adopter une approche tenant compte des traumatismes dans les programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents?

Compte tenu de la prévalence d'expériences traumatisantes parmi la population générale des jeunes, les facilitateurs qui offrent des programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents rencontreront sans doute des participants ayant vécu des expériences traumatisantes, comme la maltraitance infantile, la violence dans les fréquentations et d'autres formes d'agression relationnelle. Les programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents parlant explicitement de violence, de relations de pouvoir et de contrôle, peuvent involontairement déclencher des souvenirs traumatisants chez certains participants au programme¹³. Une approche tenant compte des traumatismes donne un cadre pour les pratiques sensibles, minimisant ainsi les risques de retraumatiser les jeunes.

Quatre hypothèses de pratique tenant compte des traumatismes

Les organismes, y compris les écoles et les prestataires de services communautaires, peuvent créer des politiques et des pratiques tenant compte de l'impact du traumatisme sur les jeunes qu'ils aident. La US Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA) identifie quatre hypothèses qui constituent le fondement de la pratique tenant compte des traumatismes⁴. Ces hypothèses sont résumées ci-dessous.

Hypothèses	Description
<p>1. Prendre conscience de l'impact généralisé du traumatisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les facilitateurs du programme doivent avoir une compréhension commune du traumatisme et de la façon dont un traumatisme peut affecter tous les aspects de la vie d'un jeune. • Les facilitateurs du programme devraient examiner le rôle d'un potentiel traumatisme dans les services qu'ils fournissent, y compris les façons dont le contenu du programme peut provoquer une détresse émotionnelle.
<p>2. Reconnaître les signes et symptômes d'un traumatisme chez tous les individus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les facilitateurs du programme doivent être conscients que les signes et symptômes d'un traumatisme différeront probablement en fonction de la personnalité et de l'expérience de chaque individu. • Les facilitateurs du programme devraient recevoir un soutien et une formation pour comprendre ces signes et symptômes.
<p>3. Répondre en intégrant les connaissances sur les traumatismes dans les politiques, les procédures et les pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les facilitateurs du programme doivent s'engager à assurer un environnement physiquement et psychologiquement sécuritaire. Les facilitateurs devraient prendre en compte la définition de sécurité de chaque participant du programme. Cela peut inclure des facteurs tels que la vie privée (par exemple, s'assurer que les discussions ne sont pas entendues par les passants), la supervision (par exemple, avoir des adultes de confiance dans la salle) et l'autonomie (par exemple, permettre aux participants de prendre des pauses selon leurs besoins). • Les facilitateurs du programme doivent adopter une approche universelle fournissant des soins tenant compte des traumatismes à tous les participants.

Hypothèses	Description
<p>4. Éviter la retraumatisation des personnes concernées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les facilitateurs du programme doivent reconnaître que la retraumatisation peut survenir lorsqu'on rappelle, de manière consciente ou inconsciente, un traumatisme passé à une personne, entraînant une récurrence ou une exacerbation des symptômes de son traumatisme. • Les facilitateurs du programme doivent être conscients de la manière dont certains environnements, comportements ou systèmes peuvent reproduire la dynamique (c.-à-d. perte de pouvoir/contrôle/sécurité) du traumatisme d'origine et conduire à un retraumatisme. • Par exemple, les bruits forts, les pratiques disciplinaires sévères, les critiques publiques et l'usage de langage blâmant les victimes peuvent créer un environnement dangereux pour tous les élèves, et en particulier pour les survivants de traumatismes.

Six principes de la pratique tenant compte des traumatismes

La SAMHSA expose six principes pour les pratiques tenant compte des traumatismes. Les principes sont énumérés ci-dessous, accompagnés des recommandations qui appliquent ces principes aux programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents.

Principe no 1 : Sécurité

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes créent des environnements étant physiquement et psychologiquement sécuritaires pour les participants.
- Recommandations :
 - Les facilitateurs du programme devraient être formés aux approches de prévention fondées sur la science, dont la pratique tenant compte des traumatismes^{13,14}.
 - L'environnement physique doit être sécuritaire et accueillant⁴.
 - Les facilitateurs du programme devraient donner un sentiment de sécurité dans leurs interactions avec les jeunes, par exemple en évitant de blâmer les victimes¹⁵ et en utilisant une terminologie non sexiste.
 - Les facilitateurs du programme devraient être en mesure de reconnaître la détresse chez les participants au programme et être en mesure de répondre de manière compatissante¹⁶ en fournissant un soutien, des ressources et des références appropriées¹⁵.
 - Les facilitateurs du programme devraient promouvoir des relations saines, en reconnaissant que les relations positives avec les adultes et les pairs sont une source importante de résilience pour les jeunes¹⁶.

Principe no 2 : Confiance et transparence

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes prennent des décisions organisationnelles avec transparence, afin de créer et de maintenir un sentiment de confiance entre toutes les personnes impliquées.
- Recommandations:
 - Les facilitateurs du programme doivent s'engager ouvertement à adopter une approche tenant compte des traumatismes, par exemple en communiquant un énoncé de mission¹³.

Principe no 3 : Soutien par les pairs, la famille et la communauté

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes encouragent le soutien par les pairs, la famille et les communautés afin de promouvoir la résilience.
- Recommandations:
 - Les programmes peuvent apporter aux jeunes les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires au soutien de leurs pairs étant victimes de violence dans les fréquentations chez les adolescents^{15,17}.
 - Les programmes devraient explorer des moyens d'impliquer les aidants, sachant que l'environnement familial joue un rôle important dans la promotion des relations saines¹⁴.
 - Les membres de la communauté devraient être inclus dans les programmes, en particulier là où ils sont culturellement pertinents, comme les aînés des communautés autochtones¹⁷.

Principe no 4 : Collaboration et réciprocité

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes visent à minimiser les différences de pouvoir entre les facilitateurs et les participants au programme, en reconnaissant que chaque individu contribue à l'environnement du renforcement de la résilience.
- Recommandations:
 - Les programmes devraient collaborer avec les jeunes pour déterminer le contenu et les activités du programme¹⁶.
 - Les programmes devraient collaborer avec les membres de la communauté pour s'assurer que leur travail tient compte de la culture¹⁷.
 - Les organismes qui mènent des recherches sur leurs programmes devraient inclure les parties prenantes (par exemple, les jeunes, les membres de la communauté) lors de l'élaboration de leurs questions et résultats de recherche¹⁷.

Principe no 5 : Autonomisation, voix et choix

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes reconnaissent et mettent en valeur les forces de chaque individu.
- Recommandations:
 - Les programmes devraient se concentrer non seulement sur la prévention des comportements dangereux, mais aussi sur la reconnaissance et le développement des forces de chaque jeune¹⁶.
 - Les programmes doivent soutenir les participants dans l'établissement d'objectifs et dans le développement de compétences d'auto-soutien⁴.

Principe no 6 : Questions culturelles, historiques et de genre

- Description : les programmes tenant compte des traumatismes cherchent à comprendre les facteurs culturels, historiques et de genre affectant les jeunes (au-delà des stéréotypes et des préjugés) et fournissent des services répondant à ces besoins identifiés.
- Recommandations:
 - Les programmes doivent reconnaître les effets de l'oppression historique et continue comme une cause fondamentale de la violence dans les fréquentations chez les adolescents et d'autres formes de violence basée sur le genre¹⁷.
 - Les facilitateurs du programme doivent avoir de l'expérience de travail avec une diversité de jeunes et de communautés¹⁶.
 - Les programmes devraient tenir compte de la culture, usant de méthodes d'enseignement culturellement pertinentes et de la participation des membres de la communauté¹⁷.

Références

1. National Center for Injury Prevention and Control. Preventing teen dating violence. (2020).
2. Wincentak, K., Connolly, J. & Card, N. Teen dating violence: A meta-analytic review of prevalence rates. *Psychol. Violence* 7, 224–241 (2017).
3. Olsen, E. O., Vivolo-Kantor, A. & Kann, L. Physical and Sexual Teen Dating Violence Victimization and Sexual Identity Among U.S. High School Students, 2015. *J. Interpers. Violence* 35, 3581–3600 (2020).
4. Substance Abuse and Mental Health Services Administration. SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach. (2014).
5. Finkelhor, D., Turner, H., Ormrod, R. & Hamby, S. L. Violence, abuse, and crime exposure in a national sample of children and youth. *Pediatrics* 124, 1411–1423 (2009).
6. Turner, H. A., Finkelhor, D. & Ormrod, R. Poly-victimization in a national sample of children and youth. *Am. J. Prev. Med.* 38, 323–30 (2010).
7. Ungar, M. The social construction of resilience. in *Nurturing hidden resilience in troubled youth* (ed. Ungar, M.) 3–35 (University of Toronto Press, 2004).
8. Cyr, K., Clément, M.-È. & Chamberland, C. Lifetime Prevalence of Multiple Victimizations and Its Impact on Children's Mental Health. *J. Interpers. Violence* 29, 616–634 (2014).
9. Record-Lemon, R. M. & Buchanan, M. J. Trauma-informed practices in schools: A narrative literature review. *Can. J. Couns. Psychother.* 51, 286–305 (2017).
10. National Scientific Council on the Developing Child. Excessive Stress Disrupts the Architecture of the Developing Brain: Working Paper 3. (2014).
11. Harris, M. & Fallot, R. D. Envisioning a trauma-informed service system: a vital paradigm shift. *New Dir. Ment. Health Serv.* 89, 3–22 (2001).
12. McCauley, H. L. & Casler, A. W. College sexual assault: A call for trauma-informed prevention. *J. Adolesc. Heal.* 56, 584–585 (2015).
13. Martin, S. L. et al. Incorporating Trauma-Informed Care Into School-Based Programs. *J. Sch. Health* 87, 958–967 (2017).
14. Exner-Cortens, D., Wells, L., Lee, L. & Spiric, V. Building a culture of intimate partner violence prevention in Alberta, Canada through the promotion of healthy youth relationships. *Prev. Sci.* (2019). doi:10.1007/s11121-019-01011-7
15. Weisz, A. N. & Black, B. M. Help-seeking and help-giving for teen dating violence. *Prev. Res.* 16, 12–16 (2009).
16. Bulanda, J. & Byro Johnson, T. A Trauma-Informed Model for Empowerment Programs Targeting Vulnerable Youth. *Child Adolesc. Soc. Work J.* 33, 303–312 (2016).
17. Crooks, C. V., Jaffe, P., Dunlop, C., Kerry, A. & Exner-Cortens, D. Preventing gender-based violence among adolescents and young adults: Lessons from 25 years of program development and evaluation. *Violence Against Women* 25, 29–55 (2019).